Registre mensuel
Rejets Chimiques du mois de
Septembre 2026

Centre Nucléaire de production d'Electricité EDF
CNPE EDF - CNPE Golfech

Registre n°
EDF-GOL-2026-09-CHI-Men-00

SIGNATAIRES	NOM	DATE
Approbateur	XXX	06/10/2026 14:10
Responsable du site	XXX	06/10/2026 18:31

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

Suivi des versions

Date	Indice version	Motif
07/09/2026 15:56	0	Version initiale

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

Observation(s) globale(s) au registre

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

TABLE DES MATIERES

1. Objet du registre 5
2. Limites réglementaires 5
3. Bilan des rejets chimiques liquides par origines 6
3.1 Bilan des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX 6
3.1.1 Bilan différé des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX 6
3.2 Bilan des rejets chimiques issus de la station de déminéralisation 7
3.3 Bilan des rejets chimiques issus du traitement biocide 7
3.3.1 Traitement par monochloramine des sites bord de rivière 7
3.3.2 Traitement par chloration massive des sites bord de rivière 8
3.3.3 Traitement par UV 8
3.3.4 Traitement par chloration continue de SEC 8
3.3.5 Traitement par chloration massive de SEC 8
3.3.6 Traitement par chloration massive de TRI 8
3.4 Bilan des rejets chimiques issus du traitement par électro-Chloration des sites bord de mer 8
3.5 Bilan des rejets chimiques issus du traitement antitartre 8
3.6 Bilan des rejets de cuivre et de zinc 8
3.7 Bilan des rejets chimiques via SEO 8
4. Bilan des rejets chimiques liquides réacteurs en déconstruction 9
4.1 Bilan différé des rejets chimiques réacteurs en déconstruction 9
5. Bilan des rejets chimiques issus des stations d'épuration et comparaison aux limites 9
6. Bilan des rejets chimiques par origines et comparaison aux valeurs limites 10
7.Bilan différé des rejets chimiques par origines et comparaison aux valeurs limites 11

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

1. Objet du registre

Ce registre rassemble les données relatives aux rejets chimiques de EDF - CNPE Golfech pour le mois de Septembre 2026.
Par ailleurs, certaines données des mois précédents, non disponibles au moment de la finalisation du registre, sont présentées avec la mention du mois correspondant aux périodes de prélèvements.

Ces résultats sont transmis aux Autorités de contrôle conformément :

A l'article 4.4.2 de l'Arrêté du 7 février 2012 modifié par l'Arrêté du 26 juin 2013 fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base (dit "Arrêté INB")

A l'article 5.1.1 de la décision n° 2013-DC-0360 de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 16 juillet 2013 relative à la maitrise des nuisances et de l'impact sur la santé et l'environnement des installations nucléaires de base (dite "Décision Environnement")

2. Limites réglementaires

La surveillance des rejets chimiques de l'ensemble des installations du site doit satisfaire à l'ensemble des prescriptions des décisions de l'Autorité de Sûreté Nucléaire

A l'arrêté du 18 septembre 2006 autorisant Electricité de France à poursuivre les prélèvements d'eau et les rejets d'effluents liquides et gazeux pour l'exploitation du site nucléaire de Golfech.

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

3. Bilan des rejets chimiques liquides par origines

3.1 Bilan des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX

09/2026	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
Acide borique	1,67E+01	2,00E+02	5,26E-01	7,118E+02	5,49E+03
Détergents	3,81E-04	4,57E-03	1,22E-05	1,690E-02	2,45E-01
Hydrazine	/	4,86E-03	7,36E-05	5,347E-02	4,63E-01
Phosphates	8,19E-01	1,20E+00	2,58E-02	7,566E+00	2,30E+02
Azote total	/	9,15E+00	1,82E-01	1,003E+02	1,16E+03

Commentaires :
RAS

3.1.1 Bilan différé des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX

08/2026	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
DCO	/	1,71E+01	1,24E-01	1,883E+02	8,49E+02
Ethanolamine	/	4,45E-02	3,84E-04	5,847E-01	8,49E+00
MES	/	3,63E+00	1,99E-02	2,975E+01	3,76E+02
Morpholine	/	3,10E-01	2,96E-03	4,522E+00	1,29E+01
Metaux totaux	/	5,71E-01	3,08E-03	4,607E+00	3,27E+01

Commentaires :
RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

3.2 Bilan des rejets chimiques issus de la station de déminéralisation

09/2026	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
Chlorures	/	5,65E+02	1,28E+00	4,827E+03	4,92E+04
Sodium	/	2,64E+02	6,00E-01	2,101E+03	2,19E+04

Commentaires :
RAS

3.3 Bilan des rejets chimiques issus du traitement biocide

3.3.1 Traitement par monochloramine des sites bord de rivière

09/2026	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
AOX	1,14E+00	1,37E+01	3,44E-02	2,681E+01	1,78E+02
CRT	/	1,51E+01	2,70E-02	1,104E+02	8,59E+02
Chlorures	/	6,34E+02	1,13E+00	4,400E+03	3,90E+04
Sodium	/	4,24E+02	7,58E-01	2,949E+03	2,65E+04
THM	4,05E-03	4,86E-02	1,16E-04	4,859E-02	2,27E-01
Ammonium	/	0,00E+00	/	0,000E+00	2,01E+02
Nitrates	/	5,02E+02	/	3,392E+03	2,76E+04
Nitrites	/	0,00E+00	/	0,000E+00	3,89E+00
Azote total	/	1,13E+02	2,03E-01	7,660E+02	6,24E+03

Commentaires :
RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

3.3.2 Traitement par chloration massive des sites bord de rivière

Non concerné

3.3.3 Traitement par UV

Non concerné

3.3.4 Traitement par chloration continue de SEC

Non concerné

3.3.5 Traitement par chloration massive de SEC

Non concerné

3.3.6 Traitement par chloration massive de TRI

Non concerné

3.4 Bilan des rejets chimiques issus du traitement par électro-Chloration des sites bord de mer

Non concerné

3.5 Bilan des rejets chimiques issus du traitement antitartre

09/2026	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
Sulfates	/	5,33E+03	1,37E+01	3,197E+04	5,10E+05

Commentaires :
RAS

3.6 Bilan des rejets de cuivre et de zinc

Non concerné

3.7 Bilan des rejets chimiques via SEO

Non concerné

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

4. Bilan des rejets chimiques liquides réacteurs en déconstruction

Non concerné

4.1 Bilan différé des rejets chimiques réacteurs en déconstruction

Non concerné

5. Bilan des rejets chimiques issus des stations d'épuration et comparaison aux limites

Non concerné

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

6. Bilan des rejets chimiques par origines et comparaison aux valeurs limites

09/2026		Flux 2H		Flux 24H		Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet		Mensuel		Annuel	
Origines	Substances	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (mg/L)	Limites (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Limites (kg)	Flux annuel (kg)	Limites (kg)
Réservoirs T,S et Ex	Acide borique	1,67E+01	9,00E+02	2,00E+02	5,60E+03	5,26E-01	5,00E+01	/	/	5,49E+03	2,50E+04
Réservoirs T,S et Ex	Azote total	/	/	9,15E+00	1,24E+02	1,82E-01	1,80E+00	/	/	1,16E+03	4,50E+03
Réservoirs T,S et Ex	Détergents	3,81E-04	2,00E+01	4,57E-03	1,20E+02	1,22E-05	1,10E+00	/	/	2,45E-01	3,10E+03
Réservoirs T,S et Ex	Hydrazine	/	/	4,86E-03	4,00E+00	7,36E-05	9,00E-02	/	/	4,63E-01	8,00E+01
Réservoirs T,S et Ex	Phosphates	8,19E-01	1,00E+02	1,20E+00	1,60E+02	2,58E-02	5,50E+00	/	/	2,30E+02	1,00E+03
Traitement biocides	AOX	1,14E+00	2,80E+01	1,37E+01	7,50E+01	3,44E-02	1,70E-01	/	/	/	/
Traitement biocides	Azote total	/	/	1,13E+02	8,10E+02	2,03E-01	1,80E+00	/	/	/	/
Traitement biocides	CRT	/	/	1,51E+01	2,20E+02	2,70E-02	3,00E-01	/	/	/	/
Traitement biocides	Chlorures	/	/	6,34E+02	5,10E+03	1,13E+00	1,20E+01	/	/	/	/
Traitement biocides	Sodium	/	/	4,24E+02	3,50E+03	7,58E-01	8,00E+00	/	/	/	/
Traitement biocides	THM	4,05E-03	7,50E-01	4,86E-02	1,80E+00	1,16E-04	4,00E-03	/	/	/	/

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

09/2026		Flux 2H		Flux 24H		Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet		Mensuel		Annuel	
Origines	Substances	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (mg/L)	Limites (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Limites (kg)	Flux annuel (kg)	Limites (kg)
Station de déminéralisation	Chlorures	/	/	5,65E+02	1,80E+03	1,28E+00	1,20E+01	/	/	/	/
Station de déminéralisation	Sodium	/	/	2,64E+02	8,80E+02	6,00E-01	8,00E+00	/	/	/	/
Traitement anti-tartre	Sulfates	/	/	5,33E+03	2,40E+04	1,37E+01	5,60E+01	/	/	/	/

Commentaires :
RAS

7.Bilan différé des rejets chimiques par origines et comparaison aux valeurs limites

08/2026		Flux 2H		Flux 24H		Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet		Mensuel		Annuel	
Origines	Substances	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (mg/L)	Limites (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Limites (kg)	Flux annuel (kg)	Limites (kg)

Commentaires :
RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF